

Saint-Ouen, le 8 mars 2020

A l'attention de l'association Mon Voisin des Docks

Objet : Réponse à votre interpellation sur les engagements de la liste Réinventons Saint-Ouen sur les grands thèmes qui intéressent les habitants des Docks.

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courrier et nous vous en remercions. Nous répondons volontiers à cette sollicitation de votre association et nous vous remercions également pour votre action continue depuis plusieurs années au cœur de ce nouveau quartier audonien.

Vous trouverez dans notre courrier, question par question, nos propositions et réponses à vos interrogations.

Achever la première phase : 5 ans après être sorti de terre, le quartier des Docks est encore en chantier. Ce qui est naturel pour les phases en cours l'est beaucoup moins pour la première phase. Peu de commerces ont ouvert, des trottoirs restent à finaliser, l'accès à la rue des Bateliers continue d'être anarchique... Que comptez-vous faire pour finaliser cette partie du quartier ?

Nous partageons votre constat sur la situation de la phase 1 des Docks qui a fait l'objet d'une attention particulière lors de notre travail de diagnostic qui a nourri l'élaboration de notre programme proposé pour la prochaine mandature. Plusieurs habitants des Docks sont par ailleurs présents sur notre liste.

Nous avons donc bien conscience des désagréments que vous vivez au quotidien du fait du manque d'engagement de l'actuelle majorité à porter les intérêts des habitants du quartier et à piloter cette grande opération d'aménagement urbain.

C'est un changement de méthode que notre collectif propose avec une gouvernance responsable et apaisée notamment avec les partenaires institutionnels impliqués dans le projet d'aménagement des Docks. Aussi, nous nous engageons à porter de manière constructive les intérêts des habitants du quartier auprès de :

- La Métropole du Grand Paris qui est l'autorité concédante de la ZAC avec qui nous devons avoir des relations très étroites pour faire évoluer l'actuel projet pour la phase 4. Nous engagerons le débat pour éviter une trop forte densification du quartier et expertiser l'installation d'équipements publics qui, à ce stade, ne sont pas prévus alors que les besoins sont importants (maison de quartier, salle municipale, annexe de médiathèque ..).
- Plaine Commune et l'aménageur Sequano pour ce qui est de la gestion de la voirie et de la plupart des espaces publics avec une action urgente à mener pour finaliser la phase 1 (travaux de revêtement, reprise des espaces végétalisés et installation du mobilier urbain là où c'est encore nécessaire)
- Le Conseil départemental pour accélérer notamment le processus de construction du collège.

Intégrer Les Docks au reste de la ville : le quartier des Docks souffre depuis sa création d'une identité à part liée à l'émergence d'un quartier complet, avec un urbanisme différent du Saint-Ouen que certains considèrent comme historique. Le quartier est implanté sur une frange de la ville en lien avec la Seine mais un peu isolé par les grands axes (Dhalenne, Victor Hugo, Ardoin) et limite les motifs de venue dans le quartier. Comment comptez-vous faire des Docks un quartier à part entière de Saint-Ouen ?

Pour notre collectif, Saint-Ouen est riche de la diversité de ses quartiers, de tous ses quartiers. Les Docks doivent rayonner dans toute la ville au-delà du quartier et l'esprit de Saint-Ouen doit se retrouver dans les Docks. Il n'y pas lieu de confronter ou de séparer mais au contraire de rassembler tous les habitants de la ville et de fédérer les quartiers derrière une même dynamique et une ambition de progrès partagé qui est au cœur de notre programme.

La configuration des Docks et sa position dans la ville appellent cependant de notre part des propositions de plusieurs natures pour ouvrir davantage ce quartier sur la ville : nous engagerons par exemple les discussions avec Ile-de-France Mobilités et la RATP pour développer l'offre et la fréquence des bus dans les Docks y compris en soirée et le week-end. Dans ce cadre, nous demanderons la prolongation de la ligne 137 jusqu'à la rue Ardoin et nous nous engageons notamment à expertiser le passage de l'Audonienne dans les Docks pour faciliter les déplacements entre les différents quartiers de la ville.

A plus long terme, nous proposons un plan ambitieux d'aménagement des quais de Seine en mobilisant les partenaires institutionnels (Etat, Région, Département, Plaine commune et les acteurs des JO). Notre objectif est de reconquérir la Seine pour transformer les quais en nouveau poumon vert de la ville et y installer des activités de détente et de restauration (de type guinguettes). L'opportunité des Jeux olympiques et le fort attrait de ce lieu pour les activités de loisir devraient permettre la réalisation du projet.

Dans ce cadre, nous étudierons en outre la faisabilité d'installer une passerelle piétonne et cycliste vers la pointe de l'Île-des-Vannes. Le programme "Paris en commun" de plusieurs candidats de gauche de Paris et sa banlieue, porté par Anne Hidalgo et Karim Bouamrane, prévoit le lancement d'un fonds de résorption des fractures urbaines pour financer la réhabilitation ou la construction de ponts ou passerelles. Nous étudierons la possibilité d'un cofinancement de la passerelle par ce fonds si, comme nous l'espérons, Anne Hidalgo est réélue maire de Paris.

Nous pensons qu'une telle dynamique permettra de faire du quartier des Docks et de son front de Seine, un lieu de convivialité, de loisirs et de détente pour le plus grand plaisir des habitants du quartier et plus largement pour tous les audoniennes et audoniens.

Répondre aux problèmes concrets :

Le quartier des Docks souffre d'un manque de commerces et d'espaces partagés, ce qui constitue un frein pour le bien-vivre dans le quartier. Quelle est la conception de votre équipe quant à l'avenir des coques commerciales aujourd'hui toujours vides ? Quel projet défendez-vous pour la Halle et comment celle-ci pourra-t-elle s'articuler avec les commerces en pied d'immeuble ?

Nous le savons bien, une des principales difficultés du quartier réside dans le déficit de son offre commerciale. Dès notre entrée en fonction, nous ferons un état des lieux de la situation avec les services de la ville et le partagerons avec vous afin de mettre un terme à la très grande opacité qui a caractérisé la gestion de la question du commerce sur le quartier depuis 2014.

La mise en place de commerces sur la rue des Bateliers et dans les rues qui mènent à la halle devront faire l'objet d'un accompagnement par des professionnels de l'urbanisme et de l'équipement commercial. L'enjeu sera de développer une offre complémentaire à celle existante adaptée à vos besoins et qui permette de donner toute son identité au quartier (commerces de bouche, commerces durables et équitables du type ressourcerie ou recyclerie, galeries d'art ...).

Dans ce cadre, le projet d'aménagement de la halle est au cœur de notre réflexion sur l'offre commerciale dans le quartier des Docks. C'est un projet très structurant pour la ville à mener en concertation avec les habitants et en partenariat avec le propriétaire de la halle et l'entreprise en charge de son exploitation. La halle doit devenir un lieu de référence pour les audoniens.

A l'image des halles de Bacalan à Bordeaux, du marché San Miguel à Madrid ou de la Boqueria à Barcelone, notre ambition est de transformer la halle en site animé matin, midi et soir par :

- Un marché alimentaire encadré par une charte prévoyant la vente de produits frais à prix abordables pour toutes les familles audoniennes avec juste rémunération des producteurs et mise en place de circuits courts ;
- Des espaces réservées à des bars et restaurants pour y venir prendre un verre en fin de journée ou y déjeuner et diner
- Une inscription du site dans les parcours touristiques de la ville pour en faire le food court du marché des Puces
- Une programmation culturelle (expositions, concerts ...) et de sensibilisation aux thèmes de l'alimentation et de l'éducation au goût.

Notre quartier dispose d'un équipement assez unique, le parvis. Sa surface en fait un atout pour le quartier et la ville mais c'est aussi un espace régulièrement sujet à des nuisances sonores. Est-il envisageable selon vous d'en faire un espace vivant tout en préservant la tranquillité des habitants du quartier ?

Nous savons l'important travail de l'association Mon Voisin des Docks pour sensibiliser la mairie et les forces de l'ordre aux nuisances vécues par les habitants avec notamment les rodéos sauvages / slaloms de scooters sur le parvis notamment en période estivale.

Selon nous, il serait trompeur de promettre une solution « clé en main », c'est pourquoi nous proposons une réponse multiple :

- Mobilisation constante de la mairie pour que les autorités (police nationale et police municipale) fassent respecter l'ordre public (ce qui nécessite une présence plus forte sur le quartier) ;
- Création d'espaces de concertation réguliers (avec notamment réunions de terrain) entre représentants du futur conseil de quartier des docks, les élus et services de la ville et de Plaine commune ainsi que des représentant des services de la préfecture ;
- A travers un appel à projet pour aller chercher l'inventivité d'urbanistes et d'architectes : aménagement du parvis pour réduire les phénomènes de nuisance (installation de chicane végétales par exemple) et « occuper » ce parvis aujourd'hui trop vide (installation de bancs, d'un espace de *street work-out* [agrès et machines pour faire du sport en extérieur], favorisant aussi la pratique sportive) et trop minéral (déminéraliser une partie pour lutter contre les îlots de chaleur) pour en faire un lieu de vie et non que passage avec une programmation d'activités culturelles (concert, cinéma en plein air ...) et sportives (retranscriptions d'événements sportifs, cours collectifs ...).

De nombreuses copropriétés subissent également des nuisances du fait du mode d'exploitation locative touristique courte durée (type Airbnb). Ce phénomène contribue à la raréfaction des biens et participe à l'augmentation des prix (locatif et achat). Comment comptez-vous agir contre ce phénomène ?

Nous partageons ce constat. Les chartes d'encadrement des loyers ne sont pas, en l'état actuel du droit, la réponse adaptée puisqu'elles ne permettent pas d'agir sur les meublés touristiques.

En revanche, nous nous inspirerons des mesures prises par d'autres villes pilotes en la matière et déciderons, en concertation avec les habitants, comment limiter les phénomènes (avec par exemple l'instauration d'un nombre de jours limités de location courte durée) et comment mobiliser au mieux les services de la ville sur ces enjeux.

Comme souvent lors de la construction de quartiers neufs, le dimensionnement des équipements scolaires est insuffisant à répondre aux besoins en maternelle et en élémentaire. A ce jour, il n'existe pas de collège pour accueillir la population actuelle et à venir des Docks. Quelle est la position de votre équipe sur cet enjeu (calendrier de réalisation et localisation) ?

Le Conseil départemental a pris l'engagement de financer sur Saint-Ouen un nouveau collège. Pour cela, il faut mettre à la disposition de cette collectivité un terrain. Un emplacement a d'ores et déjà été envisagé et d'ailleurs le projet de modification n° 4 de la Métropole du Grand Paris y fait référence.

Cependant, cette localisation mérite sans doute d'être rediscuté en lien avec le département, les acteurs associatifs et les riverains. Aussi, après avoir fait un diagnostic précis de la situation avec les partenaires, nous acterons avant fin 2020, le lieu d'implantation optimal pour ce futur équipement. Nous nous engageons ensuite à tout faire pour accélérer les procédures revenant à la mairie (ex : permis de construire) pour que l'équipement soit prêt le plus rapidement possible.

Les parkings du quartier sont très mal entretenus, subissent des stationnements sauvages et n'offrent aucune offre compétitive pour les visiteurs. Quelle est votre position sur la gestion des parkings et sur la politique tarifaire ?

Aujourd'hui, la ville a repris le sujet du stationnement en régie et la situation est loin d'être optimale. Au sein du conseil municipal, un élu référent chargé des mobilités sera nommé. Il aura la responsabilité de s'assurer de la bonne organisation des services en charge de l'entretien des parkings.

Avant de faire évoluer le système actuel de gestion des parkings, nous souhaitons avoir une vision d'ensemble de la situation juridique et financière pour trouver un modèle plus satisfaisant qu'il ne l'est aujourd'hui.

Par ailleurs, s'agissant des parkings publics, nous souhaitons installer des prises électriques pour favoriser l'achat de véhicules électriques et réserver des emplacements pour des pratiques vertueuses du type auto-partage.

L'avenir des Docks : Un écoquartier ? Les Docks ont à l'origine été conçus comme un écoquartier. Ils ont été présentés comme tel aux habitants. Force est de constater que nous sommes aujourd'hui très loin d'exploiter tout le potentiel écologique du lieu. Au-delà du Grand Parc dont bénéficie le quartier, comment comptez-vous soutenir la dimension d'écoquartier des Docks ?

D'une manière générale, avec moins de 3m² d'espace vert par habitant, Saint-Ouen est une ville trop minérale. Notre collectif porte une grande ambition écologique pour répondre au défi du changement climatique et ses conséquences notamment en termes de santé.

Dans ce cadre, aux Docks comme dans tous les quartiers, nous développerons massivement la présence de la nature dans la ville en créant de nouveaux espaces verts et en végétalisant les rues, murs et toitures. Les rues des Bateliers et de la Clef des champs et le Parvis seront notamment concernés par ce plan de végétalisation.

De plus, nous souhaitons végétaliser plus fortement le Grand parc pour en faire un véritable poumon vert de la ville raccordé à la Seine.

Nous proposons par ailleurs de créer une coulée verte piétonne et cyclable pour relier les quartiers entre eux qui passera par les Docks.

Enfin, s'agissant d'un éco-quartier, nous expertiserons l'actuel plan de circulation des Docks pour envisager les scénarios possibles pour partager les voies de circulation (pistes cyclables ...) et faire ralentir les voitures (mises en place de ralentisseur notamment rue Clef des Champs). Nous porterons une attention particulière aux personnes en situation de handicap pour faciliter leurs déplacements dans la ville avec l'objectif de rendre Saint-Ouen accessible pour l'accueil des Jeux Paralympiques en 2024. Nous veillerons également à ce que les enfants puissent suivre des parcours sécurisés pour se rendre dans les établissements scolaires, sportifs ou culturels de la ville.

Avec son accès direct à un large parvis, des possibilités d'itinéraires de balades sur l'arc de Seine en lien avec les futurs aménagements olympiques, le quartier des Docks pourrait être un lieu idéal pour développer une offre de service autour du vélo (vente, location, réparation, vélo-école...). La ville peut-elle aider à développer cette offre vertueuse, réclamée par beaucoup, et pour l'instant très embryonnaire -pour ne pas dire inexistante-dans le 93 ? Comment voyez-vous la valorisation de la "centrale de mobilité" initialement prévue dans le parking de la Halle et aujourd'hui encore à l'état d'idée ?

Avec l'ambition de développer les déplacements doux, qui sera une des priorités de notre action, notre collectif s'engage à :

- Répondre à la forte demande des audoniens pour développer un réseau de pistes cyclables sécurisées dans le cadre d'un ambitieux "plan mobilités durables" autour de trois priorités (le vélo, la marche à pied et les transports en commun) et inscrire Saint-Ouen dans l'appel à projets 2020 « Continuités cyclables » dans le cadre du Plan Vélo de l'État ;
- S'appuyer sur le « Plan Vélo » du Département visant à rendre cyclables toutes les voies départementales d'ici à 2024 en aménageant les voies départementales qui bordent le quartier (Victor-Hugo, Albert-Dhalenne et Quais de Seine / D1), en passant ces routes en 2x1 voie pour les voitures, avec de vraies voies de bus, une réduction de la vitesse automobile, des pistes cyclables larges et sécurisées et des trottoirs élargis et arborés.
- Pour la voirie communale, aménager l'espace public pour que chacune et chacun puisse s'y déplacer en vélo ou à pied en toute sécurité : réduction de la vitesse à 30 km/h et "zones de rencontres" avec priorité piétons, double-sens cyclables, tourne-à-droite vélos aux feux, et l'implantation sur la chaussée et les trottoirs de nouveaux arceaux vélo et de "vélo-box" pour permettre le stationnement sécurisé des cycles.
- Déployer avec Plaine Commune le service Vélib' 2. Une station sera installée dans les Docks. Le retour de ce service est très attendu, nous le savons, par les habitants et nous suivrons ce dossier de près pour raccourcir au maximum les délais de réalisation.
- Soutenir la "culture vélo" en mobilisant les établissements scolaires et en soutenant les initiatives portées par des associations telles que l'Atelier solidaire ou Mon Voisin des Docks autour de l'apprentissage du vélo ou de l'autoréparation.

Pour accompagner cette stratégie, les acteurs associatifs et du champ de l'économie sociale et solidaire seront des partenaires privilégiés. Dans ce cadre, il conviendra d'avoir une réflexion collective autour de la centrale de mobilité, équipement qui pourrait faire sens au sein d'un éco-quartier. Il conviendra pour mener cette réflexion de nous appuyer sur des réalisations dans d'autres villes pour envisager les missions qui pourraient être portées par cette centrale de mobilité aux services des habitants.

Pour faire des Docks un quartier écologique, convivial avec des habitants acteurs, que pensez-vous de projets comme des cafés associatifs, régie de quartier, ressourcerie, panneaux solaires, serre urbaine... La municipalité que vous souhaitez incarner sera-t-elle un soutien aux projets associatifs des quartiers ? La serre pédagogique ne peut-elle pas devenir un lieu permanent de vie autour d'un café associatif, un lieu de débat thématique et de convivialité pour les habitants ?

Dans sa stratégie de développement de la ville, l'équipe Réinventons Saint-Ouen favorisera l'économie sociale et solidaire pour promouvoir dans les quartiers un entrepreneuriat humaniste et solidaire, porteur de solutions pour l'avenir et s'appuyant sur des valeurs de cohésion sociale, d'intérêt collectif et de non-lucrativité.

Nous voulons mettre en avant l'expérience et le savoir des acteurs de l'économie sociale et solidaire au service du progrès partagé pour tous les habitants. Dans ce cadre, à travers d'appels à projet, nous soutiendrons les initiatives créatrices d'emploi local et de lien social (du type ateliers et restaurants solidaires, café associatif, pépinière, ressourcerie, régie de quartier...) s'appuyant sur des structures non lucratives relevant de l'ESS (associations, coopératives, entreprises solidaires d'utilité sociale ...) et nous accompagneront l'entrepreneuriat à impact social et écologique. La création d'une « Manufacture de l'innovation » s'inscrira dans cette ambition.

La situation de la Serre pédagogique du grand parc entrera évidemment dans cette réflexion. Aujourd'hui, cet équipement est clairement sous-utilisé. A travers un appel à projet, nous portons l'ambition de transformer la serre en tiers-lieux offrant un espace largement ouvert sur la ville animé par le tissu associatif pour en faire un lieu de convivialité et d'activités culturelles et durables.

Enfin, nous étudierons la possibilité de mobiliser une partie des espaces commerciaux actuellement inutilisés pour créer un tiers-lieu doté d'un espace de coworking au profit des habitants entrepreneurs, travailleurs indépendants ou salariés qui pratiquent le télétravail. En fonction de la faisabilité technique et financière d'un tel projet, nous lancerons un appel à projet pour sélectionner un prestataire en charge de l'aménagement, de l'animation et de la gestion de cet espace.

L'association Mon Voisin des Docks organise régulièrement des événements pour créer du lien au sein du quartier. Cependant, nous rencontrons des difficultés de stockage pour entreposer les différents équipements que nous utilisons pour nos rencontres (bar et bancs mobiles, matériel de sonorisation, jeux pour enfants, etc.). Sous quelle forme pourrions-nous bénéficier d'un local de stockage pour nous permettre de continuer à animer le quartier ?

Cette demande sera à étudier avec attention lorsque nous aurons fait un état des lieux des locaux disponibles dans le quartier.

D'une manière générale, notre volonté est d'accompagner au maximum toutes les initiatives des associations et de faciliter leurs actions indispensables à la vitalité de notre ville et au développement du lien social.

Afin de promouvoir ce foisonnement associatif, il convient d'avoir une attitude équilibrée et équitable. Nous recourrons, comme il est d'usage, à des conventions de mises à disposition pour les locaux et les subventions feront l'objet d'une convention précisant leur(s) objectif(s). A travers des appels à projet, nous mettrons en place des procédures transparentes.

Dialogue avec les habitants :

Enfin, comment comptez-vous informer et consulter, de façon transparente et régulière les habitants sur le devenir du quartier et notamment sur la vocation des lots non construits, le calendrier des nombreux travaux, l'articulation avec les autres projets tels que la rénovation urbaine, le CHU, les JO 2024, etc. ?

La dernière réunion publique dans le quartier des Docks a été organisée par l'actuelle majorité en juillet 2016. Depuis, il n'y a eu aucun échange entre les habitants et les élus. C'est ce dialogue malheureusement interrompu mais si indispensable que nous souhaitons reprendre avec les habitants.

C'est pourquoi nous créerons des conseils de quartier car nous croyons qu'avec une démocratie participative effective, nous permettrons à chaque habitant de devenir acteur de sa ville et de son quartier.

Le conseil du quartier des Docks sera la nouvelle instance de proximité et de concertation permettant de réunir riverains, acteurs associatifs, et en premier lieu Mon voisin des Docks, représentants de l'aménageur et de Plaine Commune sous la coordination d'un élu au conseil municipal en charge du quartier des Docks. Ce conseil aura pour objectif d'écouter les demandes des habitants, de recueillir leurs avis, d'opérationnaliser les décisions du quotidien et de se prononcer sur les grandes orientations du quartier

Un budget participatif sera alloué à chaque conseil de quartier pour financer des projets portés par les habitants.

De plus, nous proposons de créer un Comité municipal de coordination des grands projets (Jeux olympiques et paralympiques, Grand hôpital, ANRU ...) afin de porter plus fortement la voix et les intérêts des Audoniennes et des Audoniens et de la ville, coordonner les activités des chantiers à venir pour en réduire les désagréments et développer de manière continue l'information et la concertation avec les habitants.

Espérant avoir répondu à vos questions, dans l'attente de pouvoir échanger avec vous prochainement pour construire le Saint-Ouen que nous appelons de nos vœux, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Karim Bouamrane
Tête de liste Réinventons Saint-Ouen